

côtes de meuse woevre *LE MAG'*

n° 19

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES | ÉTÉ 2024

p. 4

BUDGET

Le budget a été adopté le 4 avril 2024.

p. 5

ÉCONOMIE

De nouvelles aides aux entreprises...

p. 6

ANIMATION

Un nouveau service pour les familles et un espace culturel ouvert à tous...



P.4 BUDGET



P.5 DÉVELOPPEMENT

Un nouvel accompagnement global pour les porteurs de projets



P.6 À 9 ANIMATION

La Codecom se structure en 2 pôles : culturel et famille



P.10 À 15 TERRITOIRE

Où en sommes nous du PLUi ?

Le Chantier école de Vigneulles
Roul'en Meuse



CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS,

Le magazine présente le budget 2024 de la Codecom. L'exercice est toujours délicat dans ce contexte actuel mais la volonté des élus est toujours tournée, d'une façon unanime vers l'avenir (petite enfance, scolaire, urbanisme, transition écologique, développement des entreprises...). Cette priorité axée sur la jeunesse contribue à l'attractivité de notre territoire, nous le rappelons sans cesse. Les chiffres sont confirmés à travers le diagnostic du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) où la grande majorité des communes est en évolution démographique.

Nous nous projetons encore, pour les années à venir, avec une légère augmentation de la population. Il nous reste maintenant, à travers ce PLUI, à la planifier : exercice délicat mais indispensable !

Enfin, la mobilité, à travers tous ses objectifs, est également un sujet pour lequel nous proposons quelques solutions à travers nos trois PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) de la Meuse, en partenariat avec le Conseil Départemental.

Quelque soient les incertitudes et les changements au niveau national, nous, élus locaux aurons notre part, avec conviction pour l'avenir de notre territoire.

Sylvain Denoyelle,
Président de la Codecom Côtes de Meuse/Woëvre

VOTRE CODECOM EN CHIFFRES



Communauté de communes Côtes de Meuse/Woëvre
22 rue Raymond Poincaré
55210 Vigneulles-lès-Hattonchâtel
Tél. 03 29 90 00 60

Le mag n°19 – Juin 2024 – 3570 exemplaires.
Responsable de la rédaction et de la publication :
Sylvain DENOYELLE
Rédaction : les élus et les agents de la Communauté de
Communes Côtes de Meuse/Woëvre.
Crédits photos : Codecom Côtes de Meuse/Woëvre,
Serge Balosso, Freepik, AdobeStock, Isabelle Borney.
Conception graphique : isabelle-borney.com
Impression par Novaprint (55).



PRIX NATIONAL « SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE » SUR LA COMMUNE DE BOUCONVILLE-SUR-MADT

À l'occasion de la semaine de la fête de la nature et du dévoilement des lauréats du prix national « Solutions Fondées sur la Nature » (SFN) 2024, le jeudi 23 mai 2024, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Hervé BERVILLE, secrétaire d'État chargé de la Mer et de la Biodiversité sur le territoire de Bouconville-sur-Madt.

En 2022 le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine (CENL) a réalisé des travaux de re-naturation du ruisseau des Aulnes à Bouconville-sur-Madt afin d'améliorer la qualité de l'eau que ce soit physique ou chimique et de réintroduire une biodiversité dans un lieu exceptionnel.

Ce projet remarquable a donc été récompensé par le lauréat du prix national SFN 2024 et la visite du Ministre Hervé Berville.

Le Ministre en a profité également pour saluer le travail de la Communauté de Communes sur ce thème : contrat de rivières, création de haies et de mares, Plan Paysage des Côtes de Meuse,... et encourager ainsi la collectivité sur l'urbanisme et la Transition Écologique.

Lors de cette journée, était également présents Jocelyne ANTOINE, Sénatrice ; Jérôme DUMONT, Président du Conseil Départemental ; Xavier DELARUE, Préfet de Meuse. Et, sur la photo de gauche à droite : Denis ROCQUIN, Maire de la Commune de Bouconville-sur-Madt ; Sylvain DENOYELLE, Président de la Communauté de Communes des Côtes de Meuse / Woëvre ; Monsieur le Ministre Hervé BERVILLE ; Alicia GOSSO, chargée de mission environnement ; Jean-Paul GRUNBLATT Vice-président de la Communauté de Communes des Côtes de Meuse / Woëvre.



L'association Les Amis des Côtes lance un appel à bénévolat !

Depuis mai 2011 l'association Les Amis des Côtes est très active sur le territoire. Elle effectue un travail d'entretien et de balisage annuel des sentiers pédestres sur les Côtes de Meuse. L'association organise des sorties guidées à thème, pour découvrir la nature et les paysages. Le réseau compte à ce jour 259 km de sentiers qui sont contrôlés régulièrement pour assurer leur fiabilité et leur sécurité.

Mais aujourd'hui Les Amis des Côtes souhaite mobiliser de nouveaux bénévoles.

Suite à la démission de M. Pascal BOTTESINI, président de l'association, en décembre 2023, quelques personnes présentes à l'Assemblée Générale ont décidé de se réunir pour former une collégiale afin de continuer à faire vivre l'association. De plus, devant le vieillissement des membres actifs de l'association, un appel est lancé à toutes les bonnes volontés du territoire afin de rejoindre l'équipe des Amis des Côtes. L'association s'est donnée un an afin de renouveler ses adhérents, auquel cas elle sera dans l'obligation d'arrêter l'activité de l'association.

Alors si vous aimez vous balader dans nos Côtes de Meuse, admirer nos forêts, découvrir la faune et la flore de notre région, et participer au balisage des sentiers, rejoignez l'association Les Amis des Côtes.

➤ AMOUREUX DE LA NATURE,
REJOIGNEZ NOUS !

PLUS D'INFOS

Association Les Amis des Côtes

✉ serge.balosso@gmail.com

✉ peltreje@gmail.com

Budget principal 2024

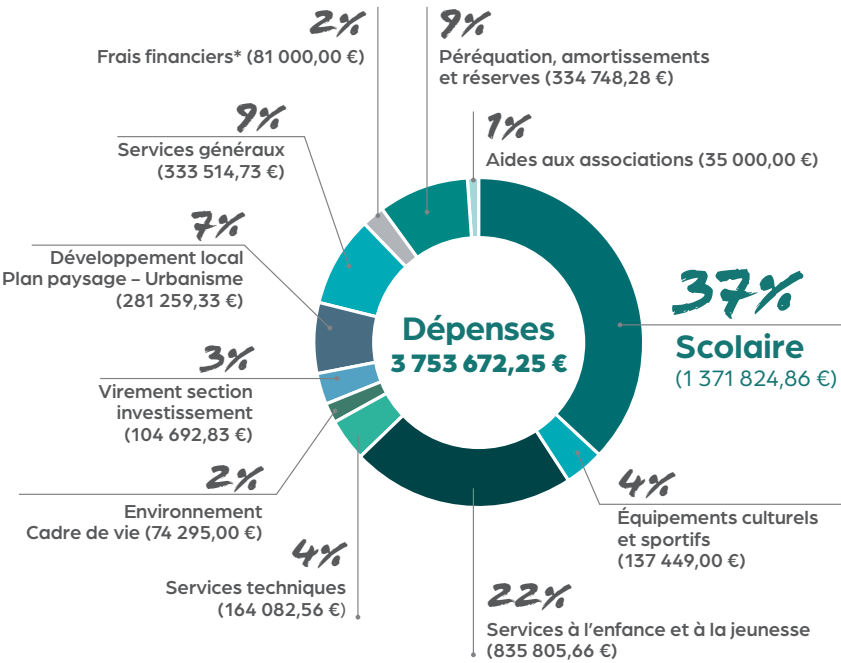
BUDGET
D'INVESTISSEMENT
2024

DÉPENSES EN €

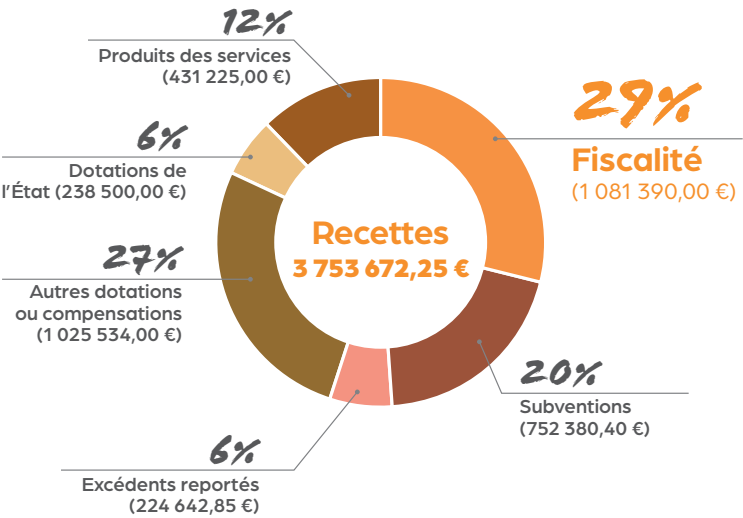
Déficit reporté	518 159,16
Emprunt	166 000,00
Investissements divers (PLUI, Travaux, Matériel, Fibre...)	154 510,00
PLUI	150 800,00
Travaux Rivières	36 302,25
Création Lieu d'Accueil Parents-enfants	327 868,00
TOTAL	1 353 639,41

RECETTES EN €

Autofinancement (amortissements, excédent...)	888 892,20
Subvention	363 000,00
FCTVA	101 747,21
Emprunt	0
TOTAL	1 353 639,41



* frais financiers: intérêts d'emprunt.



BUDGETS PRIMITIFS 2024 - BUDGETS ANNEXES

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Pôle Médico-social	69 861,44 €	69 861,44 €	45 932,81 €	45 932,81 €
Ordures ménagères	867 000,00 €	867 000,00 €	50 780,07 €	50 780,07 €
SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)	265 000,00 €	265 000,00 €	240 000,00 €	240 000,00 €



Un accompagnement global pour le tissu économique local !

Ces derniers mois la Codecom Côtes de Meuse/Woëvre a mené une réflexion sur l'accompagnement global des porteurs de projets du territoire.

Soucieuse du développement des entreprises de son territoire, la Codecom fait appel à l'association Alexis Grand Est depuis plusieurs années déjà.

Ce partenariat a permis dans un premier temps de soutenir les projets de création d'entreprise. Divers dispositifs peuvent être sollicités, comme par exemple la mise en couveuse ou le diagnostic d'entreprise.

Désormais la Codecom est également doté d'un outil développé par la Région Grand Est, qui permet à la chargée de mission de la Codecom de diriger au mieux les porteurs de projets et de répondre à leur questionnements diverses.

LA CODECOM PEUT DONC DÉSORMAIS VERSER DES AIDES DIRECTES AUX COMMERÇANTS, AUX ARTISANS ET AUX ENTREPRENEURS DU TERRITOIRE

Dernièrement la Codecom a travaillé sur la conception d'un règlement d'accompagnement financier afin d'aider les entreprises du territoire. Une enveloppe budgétaire a été voté au dernier conseil communautaire sur a minima 3 années. La Communauté de communes peut donc désormais verser des aides directes aux commerçants, artisans et entrepreneurs du territoire pour la réalisation de leurs projets. L'objectif de cette opération est de fortifier et dynamiser le tissu économique local, indispensable à la qualité de vie de notre territoire.

LES AIDES DIRECTES DE LA CODECOM AUX ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

QUELLES ENTREPRISES PEUVENT EN BÉNÉFICIER ?

Les aides sont destinées aux entreprises artisanales, commerciales et de services, sédentaires et non sédentaires de proximité. Il s'agit d'entreprises implantées sur le territoire de la Codecom et dont les clients sont majoritairement des particuliers.

POUR QUELS TYPES D'INVESTISSEMENT ?

Les aides concernent 4 catégories d'investissement :

- **Investissement des commerces, entreprises, services** (y compris restauration) : matériel de production, modernisation des locaux recevant du public, création de showroom, véhicules de tournée.
- **Création / reprise** : matériel de production, modernisation des locaux recevant du public, création de showroom, véhicules de tournée.
- **Labellisation qualité** : Handibat.
- **Promotion / communication** : supports de communication ou de vente.
- **Création / modernisation d'hébergements touristiques** : investissements concernant l'intérieur et l'extérieur des bâtiments, mais aussi l'accès personnes à mobilité réduite.

QUELS SONT LES MONTANT DES AIDES ?

Selon la catégorie d'investissement, les aides varient. **L'aide maximale peut allée jusque 2 500 €.** Par ailleurs, des bonifications de 10 % sont possibles sous certaines conditions.

Pour certains projets les aides de la Codecom peuvent servir d'amorçage pour d'autres aides, notamment les fonds européens Leader 2023-2027.

PLUS D'INFOS

Coralie JOURDIER

chargée de mission développement local à la Codecom

☎ 03 29 90 00 63 - 07 56 42 40 40

✉ developpementlocal@cc-cotesdemeuse-woevre.fr

Fabien COLLET, développeur économique
Association ALEXIS GRAND EST/
pôle entrepreneurial d'Étain

☎ 06 48 30 53 39





● Nouveau, un pôle ● culturel à la Codecom !

Fin 2023, les élus et l'équipe de salariés de la médiathèque ont travaillé sur un nouveau projet permettant de développer un accès à une culture de qualité en milieu rural.

Pour cela, la Codecom a souhaité proposer à ses usagers un lieu culturel d'envergure où sont réunis la médiathèque, la ludothèque et une programmation d'ateliers et d'événements artistiques.

Le tout nouvel espace culturel « Le Cocon » a donc été créé en janvier 2024. Cet espace vient renforcer la visibilité de l'offre culturelle et des services de la Codecom Côtes de Meuse/Woëvre sur le territoire.

« Le Cocon », comme son nom l'indique, se veut un lieu chaleureux où chacun peut venir passer un moment agréable seul, en famille ou entre amis...

Il regroupe la médiathèque la Chrysalivre, la ludothèque Ludo'Bulle et la programmation d'événements culturels Nid'Artistes.

Les deux premières se situent au sein du groupe scolaire Simone Veil à Vigneulles-les-Hattonchâtel.

Une médiathèque

Chrysalivre propose un espace de lecture de 5 000 ouvrages de genres variés (romans, BD, policiers, gros caractères, albums jeunesse, mangas...), une douzaine de titres de périodiques (enfant et adulte), et des documents audios et sonores (CD, Livres lus, DVD...). De nombreuses animations ont également lieu tout au long de l'année, à destination des enfants comme des adultes (Raconte Tapis, Heure allemande, atelier thématique (Noël, Halloween, calligraphie etc ...), club lecture...).

La médiathèque participe également à différentes manifestations nationales comme la « Nuit de la lecture » ou «Partir en livre ».



Une ludothèque

Ludo'Bulle propose plus d'une centaine de jeux pour tous les âges et tous les goûts : il est possible de venir jouer sur place ou bien d'emprunter les jeux chez soi. Des moments dédiés sont organisés en journée ou soirée tout au long de l'année.

L'accès aux services de la médiathèque et de la ludothèque est libre et gratuit. Pour pouvoir emprunter des ouvrages, il faut être adhérent : la carte d'emprunt est gratuite pour les moins de 18 ans et au tarif unique de 6 euros pour les + de 18 ans.

L'accès aux deux espaces se fait sur les heures d'ouverture au public : en période scolaire, les lundi, mardi et vendredi de 16h30 à 18h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30.

Pendant les vacances, les lieux sont principalement accessibles le matin, de 9h à 12h.



« Ludo'Bulle » : l'espace dédié aux jeux de la ludothèque.

Une programmation culturelle

Nid'artistes se développe sur l'ensemble du territoire de la Codecom et propose différentes manifestations (concerts, pièces de théâtre ou ateliers), là où elles peuvent être accueillies !

Pour vous tenir informés, n'hésitez pas à consulter la page facebook de l'espace culturel « Le cocon ».

PLUS D'INFOS

Mme Virginie LAGARMITE

Responsable de l'espace culturel « Le Cocon »

✉ espaceculturel.lecocon@gmail.com

☎ 03 29 89 30 71

📱 Espace culturel « le cocon »



Une bénévole animant « l'heure allemande ».



LE COCON C'EST :



Le pôle famille de la Codecom présente



Dans le dernier magazine nous vous parlions de l'ouverture prochaine d'un nouveau service petite enfance/parentalité itinérant, c'est chose faite !

Depuis mi-mars 2024, le Lieu d'Accueil Enfant Parent LAEP baptisé « L'Escale » propose 2 accueils par semaine en matinée sur 5 villages de la Codecom ; Lachaussée, Saint-Maurice, Vigneulles, Fréméréville et Broussey.

Un planning est établi par période de 2/3 mois environ, ce qui permet d'organiser le service en fonction des communes qui mettent à disposition leurs locaux.

Un certain nombre de familles sont déjà venues découvrir l'Escale et y reviennent régulièrement pour échanger, faire une pause dans le quotidien, offrir un nouvel espace de jeu et de découvertes à leur enfant,... tout cela autour d'un café ou d'un thé.

LES AUTRES ACTIONS DU PÔLE FAMILLE

Depuis fin 2023, Cécile METADJER développe des **actions en faveur des familles du territoire**. L'objectif est d'aller au-delà des compétences déjà entreprises par la collectivité, à savoir l'accueil collectif via le Centre Multi Accueil Pirouette et l'accompagnement des modes de gardes individuels à travers le Relais Petite Enfance (RPE).

Ainsi, fin 2023, les familles ont été invitées à un **atelier d'information/sensibilisation sur la sécurité des enfants en voiture** en partenariat avec l'association Sécurange. Cette proposition sera renouvelée en 2024 (les dates et lieux seront communiqués ultérieurement).

Dans un autre registre, parents et enfants ont pu se retrouver autour d'un **atelier marionnettes et bruitage d'une petite histoire**.

QUELQUES PROJETS PROPOSÉS PAR LE PÔLE FAMILLE

- › Forum « au service des familles » en collaboration avec la commune de Vigneulles.
- › Les actions passerelle en faveur des enfants nouvellement inscrits à l'école à la rentrée.
- › Atelier parents sur la thématique « mieux comprendre les émotions de l'enfant pour mieux les accompagner » animé par Josette Cordier, formatrice et accompagnante parentalité.
- › Ouverture d'un espace dédié Famille et Parentalité où pourront être proposés des cafés des parents, tables rondes, groupes de parole, ateliers...

PLUS D'INFOS

Cécile METADJER

Coordinatrice Lieu d'Accueil Enfant/Parent et Pôle Famille

✉ polefamille.cmw@gmail.com

☎ 07 43 16 75 79



Atelier avec Sécurange



Atelier marionnettes et bruitage parent/enfant



Les animatrices Nelly et Kheira à Fréméréville-sous-les-Côtes



Le local LAEP L'Escale à Lachaussée



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD) COMMUNAUTAIRE

Depuis la restitution du diagnostic de territoire en décembre 2023, les élus de la Codecom, accompagnés par le CAUE de la Meuse et le Parc Naturel régional de Lorraine - ses partenaires privilégiés - travaillent à l'écriture de son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

QU'EST-CE QUE LE PADD ?

Clé de voûte du futur document d'urbanisme intercommunal, le PADD traduit les ambitions des élus du territoire pour l'avenir.

Il comprend un ensemble d'orientations générales et d'objectifs qui guideront l'élaboration des règles d'urbanisme à mettre en œuvre à l'échelle intercommunale.

QUELLES SONT LES ORIENTATIONS RETENUES PAR LA CODECOM ?

Le PADD est un document prospectif et multi-thématique. Il traite à la fois :

- › de l'aménagement du territoire et du paysage,
- › de l'environnement et des milieux naturels,
- › de l'habitat et du cadre de vie,
- › du développement économique, du commerce et des loisirs,
- › des réseaux de transport et d'énergie.

Sur chacun de ces thèmes, il synthétise les enjeux et les intentions de la Codecom sur son territoire dans un rapport de compatibilité avec les autres documents de planification en vigueur sur le territoire.

Il présente également un objectif de modération de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à la consommation enregistrée dans le passé sur le territoire.



PLUS D'INFOS

Julien FLECKSTEIN
Chargé de mission PLUi

✉ urbanisme@cc-cotesdemeuse-woevre.fr
☎ 03 29 90 33 27

LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS RETENUS PAR LA CODECOM SONT LES SUIVANTS



ORIENTATION 1 UNE IDENTITÉ DE TERRITOIRE FORTE À PRÉSERVER ET À FAIRE RAYONNER

Objectif1:

Mettre en valeur le patrimoine
et les paysages du territoire

Objectif2:

Préserver la richesse
des milieux naturels

Objectif3:

Développer une filière
touristique locale
et durable



ORIENTATION 2 VIVRE ET TRAVAILLER SUR LE TERRITOIRE DE LA CCCMW, DES ATOUTS À CONSOLIDER

Objectif1:

Mettre en œuvre une politique
d'aménagement favorable
à l'accueil de nouveaux
habitants et au maintien
de la population actuelle

Objectif2:

Renforcer l'économie
locale

Objectif3:

Aménager des espaces
publics attractifs
et intergénérationnels

Objectif4:

Répondre aux enjeux
de la mobilité



ORIENTATION 3 ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS EN COURS ET À VENIR SUR LE TERRITOIRE

Objectif1:

Inscrire le territoire dans
la transition énergétique

Objectif2:

Sécuriser la ressource en eau

Objectif3:

Accompagner
le développement de la filière
agricole sur le territoire

Objectif4:

Prendre en compte
la vulnérabilité du territoire
face aux risques
et aux évolutions du climat

Objectif5:

Inscrire le territoire dans
une démarche de sobriété
foncière en limitant
la consommation d'espaces
agricoles, naturels
ou forestiers.

COMMENT LES OBJECTIFS DU PADD VONT-ILS SE TRADUIRE DANS LE PLUi ?

Ces objectifs du PADD feront l'objet d'une traduction réglementaire dans les différentes pièces du PLUi, à savoir le règlement écrit, le règlement graphique et les Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Avant cela, le PADD devra être soumis à l'avis des 25 Conseils municipaux du territoire avant d'être débattu officiellement en Conseil communautaire.

COMMENT PARTICIPER ?

Rendez-vous sur la plateforme participative de la Codecom accessible à l'adresse :

➤ je-participe-plui.cc-cotesdemeuse-woevre.fr

➤ à l'hôtel communautaire ou dans vos mairies, pour consulter et remplir les cahiers de concertation à votre disposition.



Scanner ce QRcode

avec votre smartphone et accéder
directement à la page concernée



Codecom Côtes de Meuse-Woëvre



Réunion d'information sur le PADD le 10 juin 2024 en présence de Sylvain Denoyelle, Président de la Codecom Côtes de Meuse-Woëvre, Lionel Jacquemin, Vice-Président, Julien Fleckstein, chargé de mission PLUi et le bureau d'études Atelier des Territoires.

DÉMOGRAPHIE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTES DE MEUSE - WOËVRE, un atout pour le PLUi

La Communauté de Communes Côtes de Meuse Woëvre (CCCMW) se distingue positivement dans le paysage démographique de la Meuse. En effet, elle fait partie des deux seuls Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du département qui enregistrent une légère progression de la population, contrairement à la tendance générale de déclin démographique observée ailleurs dans le département.

Bien que la Meuse ait connu une diminution de sa population de 9 000 habitants entre 2010 et 2020, certaines zones, comme notre communauté de communes, montrent des **signes encourageants de vitalité et d'attractivité**. Certaines projections démographiques indiquent un déclin à long terme avec une prévision de 130 000 habitants en 2070, ce qui représenterait une baisse de 29 % en un demi-siècle.

Cependant, ces défis démographiques renforcent l'importance et la valeur des territoires comme la communauté de Communes Côtes de Meuse/Woëvre, qui parviennent à inverser la tendance.

Les différentes lois européennes et nationales, ainsi que le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Grand Est, visent à ralentir et compenser

l'artificialisation des sols en France. L'objectif « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) a pour but de réduire de 50 % l'artificialisation des sols d'ici 2030 par rapport à la période de référence 2011-2021. Dans ce cadre, la communauté de communes disposera d'une enveloppe pour de nouvelles constructions, basée sur les constructions réalisées entre 2011 et 2021.

Cette **dynamique démographique** positive constitue un atout majeur pour notre territoire dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). En effet, cette croissance, bien que modeste, peut être un argument sérieux pour défendre nos droits à la construction auprès des services de l'État. Elle témoigne de l'**attractivité de notre territoire** et de notre capacité à inverser

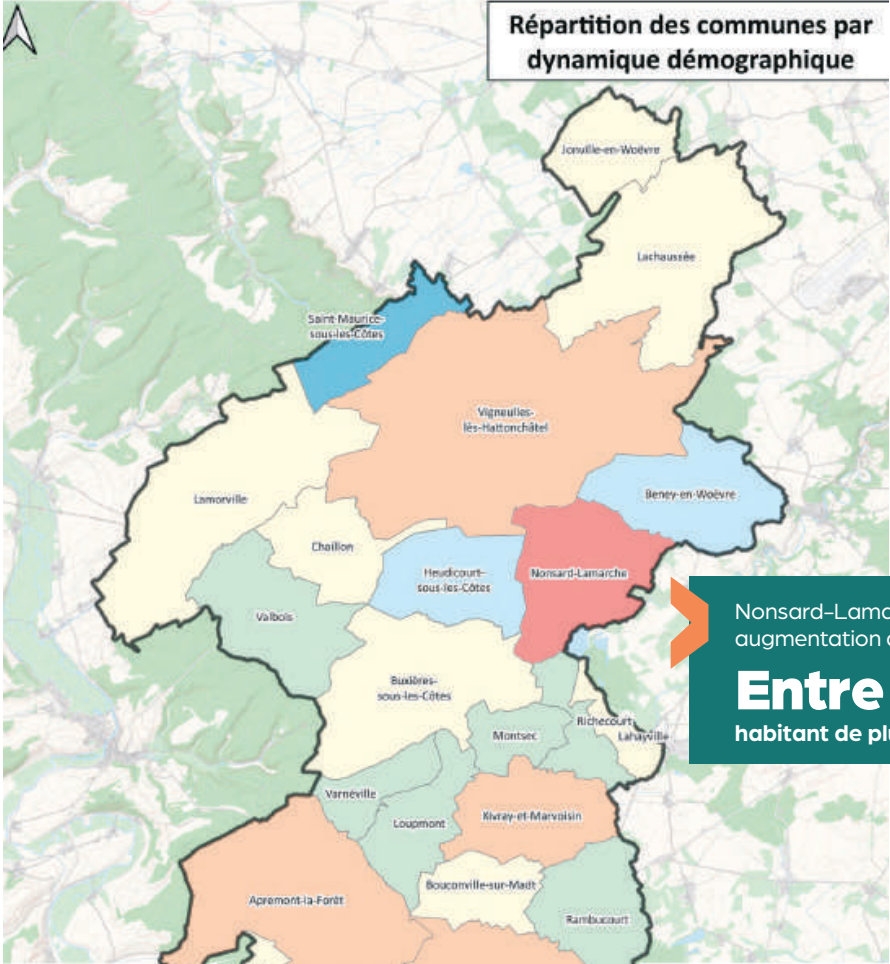
la tendance démographique défavorable qui touche la majorité du département.

En conclusion, la **légère progression démographique** de la Commu-

nauté de Communes Côtes de Meuse/Woëvre est non seulement un signe encourageant pour notre avenir, mais aussi un **levier stratégique pour le développement de notre territoire**. Cette donnée positive pourra être mise en avant dans nos échanges avec les autorités étatiques pour soutenir nos projets de construction et d'aménagement, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité et la vitalité de notre territoire.

◀ **CETTE CROISSANCE [...] EST
UN SIGNE ENCOURAGEANT
POUR NOTRE AVENIR !**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTES DE MEUSE/WOËVRE



Nonsard-Lamarche détient la plus forte augmentation du nombre d'habitants

Entre 40 et 85
habitant de plus entre 2009 et 2020

0 2,5 5 km

Sources : INSEE/IGN - Réf : 4586
Réalisation AdT, juillet 2023

▬ Limite CC Côtes de Meuse-Woëvre

Évolution du nombre d'habitants entre 2009 et 2020

- Entre -80 et -40
- Entre -40 et -20
- Entre -20 et 0
- Entre 0 et 20
- Entre 20 et 40
- Entre 40 et 85



Réfection de la voirie de Nonsard-Lamarche



Le Chantier école de Vigneulles

AU SERVICE DU TERRITOIRE

Le « Chantier école » gère deux associations à but non lucratif, de type loi 1901 : l'Association d'Insertion du Pays de Vigneulles (AIPV-Chantier école), la plus ancienne, et l'Association Intermédiaire du Pays de Madine Service (AIPMS), implantées sur la commune de Vigneulles-lès-Hattonchâtel et intervenant principalement sur les communes de la Communauté de communes Côtes de Meuse/Woëvre. Ces deux associations font partie des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

L'objectif commun est la prise en charge de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Le partenariat avec les instances de l'État et du Département est primordial car elles financent les chantiers écoles à hauteur d'environ 70 %.

L'AIPV-Chantier école fonctionne comme une entreprise avec une direction, une coordination, des encadrants et des salariés en insertion.

L'AIPMS complète l'offre d'insertion du chantier avec un fonctionnement similaire à celui d'une agence d'interim, par la mise à disposition de personnel.

Le Chantier école propose diverses prestations : l'entretien d'espaces verts, l'entretien de stations d'épuration, création de petits aménagements paysagers, la pose de clôtures, l'installation de mobiliers urbains. Réalisation de petits travaux de maintenance du bâtiment, du jardinage, etc...

QUI PEUT FAIRE APPEL AU CHANTIER ÉCOLE ?

Le chantier est en recherche constante d'activités auprès des partenaires locaux pour développer son activité économique.

Les collectivités locales (communes, codecom, syndicats, ...) sont les relais prioritaires pour apporter de l'activité, mais aussi dans l'aide au recrutement de personnes en difficultés sur leur territoire de compétence. Actuellement seulement une dizaine de communes fait appel au chantier école.

Les entreprises, les artisans, les commerçants, ont toute leur place dans le dispositif pour offrir des stages en immersion, des contrats d'embauche, de menus travaux ou services complémentaires à leurs propres prestations.

Les associations diverses du territoire ont aussi des besoins ponctuels ou récurrents à satisfaire à moindre coût pour de l'événementiel par exemple.

Enfin **les particuliers**, et le public senior notamment, peuvent trouver une réponse partielle à leurs besoins d'entretien de leur patrimoine.

Pour assurer leur gouvernance, ces deux associations ont aussi **besoin de bénévoles** pour leur conseil d'administration et leur bureau.

QUI PEUT INTÉGRER LE CHANTIER ÉCOLE ?

Les deux associations recrutent périodiquement du personnel en besoin d'insertion, public féminin compris, sur contrat de type CDD, pour une durée maximale de 24 mois. Les critères d'éligibilité des candidats sont d'être bénéficiaire du RSA, allocataire ASS, AAH, TSH, demandeur d'emploi de longue durée.

Les personnes recrutées sont alors accompagnées en permanence dans leur parcours social et professionnel, et reçoivent des formations adaptées à leur situation avec comme projet un accès à l'emploi durable.

PLUS D'INFOS

Chantier école : 20^{bis} rue Raymond Poincaré et 2b rue Saint-Rémi 55210 Vigneulles-lès-Hattonchâtel

✉ chantier_ecole@orange.fr ou aipms@orange.fr
☎ 03 29 90 49 22



Installation d'un abri bus



« Roul'en en Meuse » le réseau pour une mobilité plus durable et pour tous !

Porté par le département de la Meuse et les trois Pôles d'Équilibre Territoriaux, « Roul'en Meuse » est le réseau sous lequel sont regroupées toutes les démarches de mobilité en Meuse.

Cette initiative a vocation à améliorer les solutions et réponses aux enjeux de déplacement des Meusiens, dans un contexte où les besoins demeurent indispensables pour l'emploi, la formation, l'accès aux soins, aux loisirs, à la culture... mais aussi dans un contexte de contrainte économique et environnemental grandissant.

Pour répondre à toutes les questions et tous les besoins de mobilité des meusiens, ce service est accessible pour tous, du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h à 17h.

UNE SOLUTION DE COVOITURAGE POUR LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN

Avec l'application Karos, tous les meusiens pourront réaliser des économies sur leurs trajets quotidiens en covoiturant en toute sérénité.

Karos est conçue pour faciliter les trajets du quotidien notamment les trajets domicile-travail. L'outil permet de covoiturer en quelques clics et de rendre les déplacements plus économiques, plus efficaces, plus écologiques et surtout plus conviviaux.

**Un guichet unique
pour répondre à toutes
vos questions
03 29 75 32 30**

Il suffit de télécharger l'application puis de créer un compte. Grâce à son algorithme, l'application propose, en accord avec les besoins, les personnes qui sont sur le même itinéraire et avec qui il est possible de partager le trajet et les dépenses associées.

Afin d'encourager le covoiturage, depuis le 1^{er} janvier 2023, les conducteurs peuvent percevoir la prime covoiturage de 100 € mise en place par le gouvernement. Pour simplifier

les démarches, tout se passe directement depuis l'application Karos.

De plus, les PETR se sont entendus pour accompagner financièrement les premiers trajets : selon l'origine du trajet ou la destination, les PETR versent une participation de 0,50 € par trajet et par passager !

Un troisième avantage ? Uniquement sur Karos, les passagers ont les 10 premiers covoiturages offerts.

Employeurs du territoire, Karos peut vous aider à mettre en place un système de covoiturage en prenant totalement en charge les trajets de vos salariés et ce pendant 6 mois. Il est également possible de bénéficier de nombreux autres avantages.

PLUS D'INFOS

☎ 03 29 75 32 30



Roul'en Meuse



**POUR COVOITURER EN
MEUSE, TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION KAROS,
VIA CE QR CODE !**



Télécharger dans
l'App Store

disponible sur
Google Play

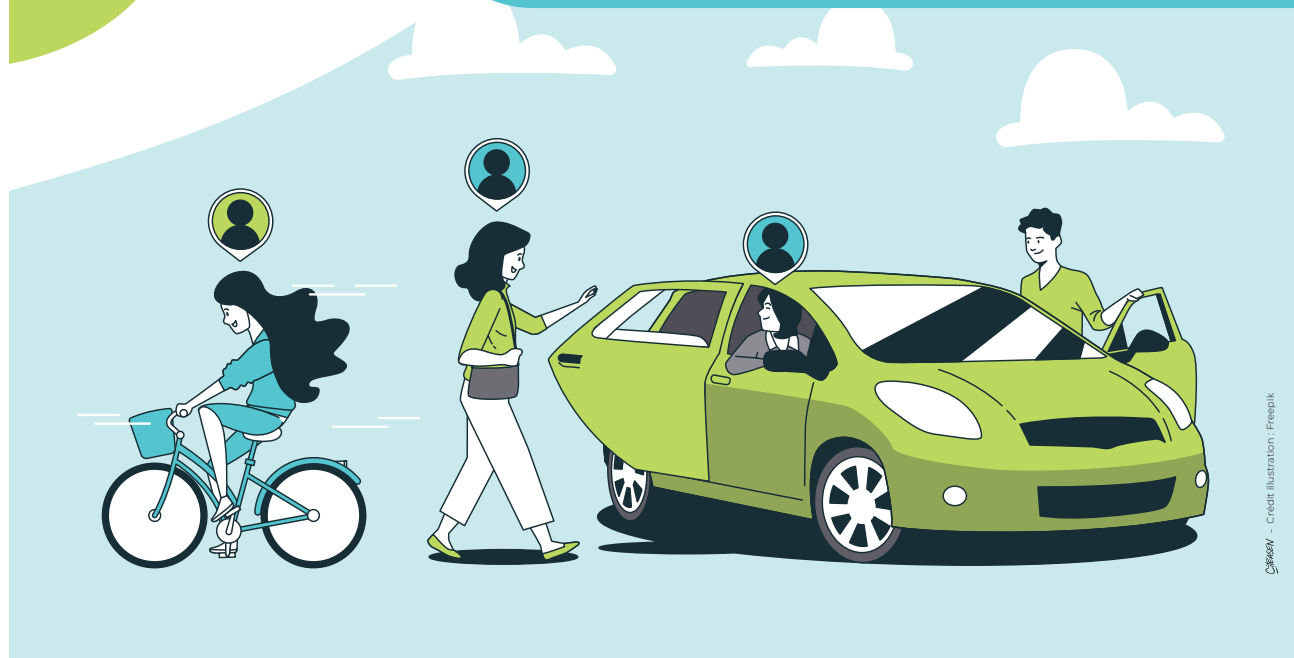


UN BESOIN

DE Mobilité ?

03 29 75 32 30

UN NUMÉRO UNIQUE
POUR QUE ÇA ROULE POUR VOUS !



Calson - Crédit illustration: Freepik

Dispositif porté par :



Soutenu financièrement par :

